

Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal

Du 14 mai 2024

Sous la présidence de M. le Maire.

Présents : Mmes Marylène OUDIN, Annie VETU, Charlène GAILLET, MM. Eric VETU, Jonathan ROSSIGNOL, Gregory GALICHER.

Excusés : MM. Johann GALICHER, Valentin PIVIDORI et Philippe SCIEUR, Mme Evelyne VALENTIN

M. Valentin PIVIDORI donne pouvoir à M. Grégory GALICHER.

Mme Evelyne VALENTIN donne pouvoir à Mme Marylène OUDIN.

Secrétaire de séance : Mme Marylène OUDIN

Convocation du 7/05/2024

Le procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 8 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

CDG Prévoyance.

Les membres du conseil municipal donnent pouvoir au Centre de Gestion pour la mise en concurrence de plusieurs organismes pour la protection sociale et la couverture des risques prévoyance des agents.

Délibération prise à l'unanimité.

Convention service CAF

M. Le Maire nous expose la prévention de l'évitement scolaire qui constitue un outil important pour garantir le respect de l'obligation d'instruction.

Les membres du conseil municipal autorisent M. le Maire à signer ladite convention.

Délibération prise à l'unanimité.

Attribution du marché public

M. le Maire nous présente les 6 réponses. Après avoir délibéré, il a été décidé que le marché revient à la SRTP pour un montant de 234 062.55 € HT. Les membres du conseil municipal autorisent M. le Maire à signer le marché public avec l'entreprise retenue et tous les documents qui vont avec.

Délibération prise à l'unanimité.

Choix du traiteur concernant le repas communal

M. Forby Ludovic de Blaise sous Arzillières a été retenu.

Délibération prise à l'unanimité.

Convention cadre de vie des riverains

M. le Maire nous explique les points de cette convention avec la société ESCOFI. Les membres du conseil municipal l'autorisent à signer cette convention.

Délibération prise à l'unanimité.

Choix de la société concernant la sauvegarde informatique

M. le Maire nous présente le devis de 2 sociétés, LACII a été choisie pour effectuer la sauvegarde.

Délibération prise à l'unanimité

Questions diverses

M. le Maire nous informe :

Que la Sté Véolia effectuera des travaux en juin rue Pierre Semard,

Qu'il y aura un conseil communautaire en juin à Omev,

Qu'il va faire revenir les 2 Stés pour les jeux afin de refaire des devis pour uniquement l'espace enfants,

Qu'il va voir avec Climaxion pour l'isolation des logements.

Qu'une Sté est venue et va faire un devis pour l'abattage des arbres du cimetière et parking Lebonvallet.

M. le Maire nous informe également que la secrétaire de mairie est détachée 3h00 le mardi après-midi au profit de la commune de Mairy/Marne car cette commune n'a plus de secrétaire.

La séance est levée à 22H40

Le secrétaire de séance

Marylène OUDIN



Le Maire

Eric VETU

